

Cadre technique — où vivent vos registres, et comment on en sort

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Inférence locale, lecture seule, traitements dans l'UE visés · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Il décrit l'architecture réellement proposée.** Un service d'état civil manipule **les données les plus identifiantes qui soient** — naissances, mariages, décès, filiations —, et il en est dépositaire pour la vie entière des personnes concernées.

Les deux modes de déploiement, au choix de la commune

Mode	Où le calcul a lieu	Ce qui sort du réseau	Pour qui
Inférence locale	Sur une machine de la mairie	Rien	Communes disposant déjà d'un serveur
Ressource isolée	Sur un serveur dédié hébergé en France, sous droit français	Rien hors Union européenne	Communes qui préfèrent ne pas administrer de machine

L'inférence locale, c'est le modèle qui calcule sur votre machine : le texte d'un acte de naissance ou d'un dossier de mariage ne traverse aucun réseau extérieur pour être traité.

Dans les deux cas, la ressource est dédiée à Beaumont-la-Rivière : aucune mutualisation avec une autre commune — c'est la condition de la continuité de votre service.

Ce qui protège les données d'état civil

Point	Mise en œuvre	Ce que le service peut écrire à un usager ou à un notaire
Entraînement	Aucun registre n'alimente un modèle, ni le nôtre ni celui d'un tiers	« Vos données d'état civil n'entraînent aucun système »
Droits d'écriture	Le compte technique de lecture n'a pas le droit d'écrire dans le logiciel d'état civil	« L'outil ne peut modifier aucun acte, techniquement »
Chiffrement	En transit et au repos	« Un support volé reste illisible »
Accès par rôle	Les droits suivent la fonction : un agent d'accueil ne voit pas les dossiers de reconnaissance, un agent des cimetières ne voit pas les actes de naissance	« Chaque agent ne voit que ce que sa mission exige »
Journalisation	Qui a demandé quoi, quand, quel acte a été consulté	« Toute consultation d'un acte est traçable »
Hébergement	France, sous droit français , architecture conçue pour réduire l'exposition aux législations extraterritoriales, la localisation ne garantissant pas à elle seule l'immunité	« Objectif de déploiement : traitements et accès dans l'Union européenne »

Les gestes réservés à vos agents — et ce que l'agent apporte devant chacun

Le geste réservé	À qui il appartient	Ce que l'agent apporte devant
Dresser un acte	À l'officier de l'état civil	Le projet monté, chaque élément avec sa pièce — 2 min 30 de contrôle au lieu de 15 de fabrication
Signer un acte	Au maire et à ses adjoints	C'est cette signature qui rend l'acte authentique et opposable à tous
Apposer une mention	Au service, après visa de la responsable	3 240 mentions rédigées et rapprochées, visées à 45 par jour
Délivrer une copie ou un extrait	Au service, après visa	9 260 copies prêtes au visa, 1 340 remontées avec le courrier de complément
Rectifier un acte	À l'autorité compétente	62 dossiers montés : les deux actes en regard, la chronologie, l'endroit de la divergence et le projet de saisine
Donner le contenu d'un acte	Par écrit, à qui y a droit, après contrôle de la qualité	La copie délivrée en 2 jours au lieu de 8, sous visa

La sortie — vérifiable avant de signer, pas après

Élément	Ce qu'il devient le jour de l'arrêt	Ce qui reste à la commune
L'index	Supprimé	Les 214 000 actes n'ont pas bougé d'un octet — mêmes registres, même logiciel

Élément	Ce qu'il devient le jour de l'arrêt	Ce qui reste à la commune
Le fonds ancien rehaussé	Rien à faire : il est déjà chez vous	Les 4 800 actes redevenus lisibles le sont dans vos propres fichiers
Le journal	Remis dans un format ouvert, ou détruit	La commune choisit, à la mise en service
Les 14 réponses-type, en français courant et en version FALC arrêtée par le service	Exportées dans un format lisible sans nous	Elles restent utilisables au guichet et sur le formulaire en ligne
L'abonnement	Annuel, sans reconduction tacite	C'est la reconduction qui demande une décision, pas l'arrêt

Essai de sortie à blanc proposé au bout du premier trimestre, une demi-journée : on coupe, on dresse deux actes et on délivre trois copies exactement comme avant, on remet en service. **Ce qui aura changé le jour de l'arrêt, c'est qu'il n'y aura plus 1 460 mentions en attente.**

À fixer par la commune

Mode de déploiement retenu (inférence locale / ressource isolée) : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.